

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-70

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10
Conseillers absents :
Conseillers représentés :

Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : CESSION LOT N° 3 A VILLE

- ***Vu*** la délibération 2014-53 du 30 juillet 2014 cédant des parcelles communales constructibles au lieu-dit « la Ville »,

Monsieur le Maire présente la proposition de vente des parcelles n° 3757 et n° 3759 section F au prix de 65 000,00 € TTC à Monsieur Emmanuel VICARINI pour un projet de résidence principale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente. Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.